



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

FLASH INFO N°39 du 15 avril 2012

Mise au point sur le projet de contrôle technique des 2 Roues Motorisés

Chers tous,

Il nous semble important de faire le point sur le sujet en référence.

Lors d'une récente réunion au Ministère des Transports, nous avons eu confirmation officielle que le projet de loi sur le contrôle technique des deux roues motorisés ne concernait que les cyclomoteurs deux roues de cylindrée inférieure à 50 cm³ et dont la vitesse maximum est limitée à 45 km/h.

Il n'existe donc à ce jour aucun projet concernant les deux roues de cylindrée supérieure.

La genèse part du constat alarmant en accidentologie et en pollution sonore de certains cyclomoteurs débridés, qui peuvent atteindre des vitesses maximales supérieures à 100 km/h, ce qui est plus du double des 45 km/h maximum autorisés pour un cyclomoteur.

Dans ce contexte, et dans le cadre de notre délégation du Ministère des Transports, nous avons donc officiellement renouvelé notre demande d'exemption de ce projet les cyclomoteurs de collection de 30 d'âge.

En reprenant nos arguments maintenant bien connus, à savoir un kilométrage annuel extrêmement faible, qui induit un impact infinitésimal en accidentologie, sur l'environnement et sur la mobilité.

Sans oublier la valeur patrimoniale et sentimentale que représentent ces engins dans la mémoire collective, comme le Solex ou la « Mobylette ».

Alors cessons les polémiques d'autant qu'elles n'ont pas de raison d'être !

Qu'on se le dise : La FFVE est bien sur le chantier du contrôle technique des cyclomoteurs de collection, et entend faire valoir ses prérogatives dans le cadre de sa mission : continuer à rouler librement sur nos petites, mais fières machines d'hier, sur les routes d'aujourd'hui, en prévision des règlements de demain.

Bonne route à tous !

Très cordialement,
Laurent Hériou
Directeur Général FFVE
ffve@wanadoo.fr